

## Interventions du Groupe « Lorient en Commun »

### pour le Conseil Municipal du 16/12/2021

Les éléments fournis ici sont ceux prévus en amont du Conseil Municipal, en fonction des débats ceux-ci peuvent être adaptés « seul le prononcé fait foi »

#### 0-4 - Rapport sur la situation de la ville de Lorient au regard du Développement Durable - année 2021

(Léa BONNEVILLE)

#### Vote : POUR

Monsieur le Maire, chers collègues,

Tout d'abord, **merci d'avoir écouté nos suggestions du précédent rapport de développement durable où nous vous proposons de travailler sur les indicateurs** qui jusqu'alors étaient uniquement centré sur l'administration de la ville de Lorient. Aussi, nous tenons à souligner la qualité du travail mené par les services durant toute cette année pour arriver à l'élaboration de ces nouveaux indicateurs et de la mise en place par le président de la commission du jugement majoritaire pour sélectionner les indicateurs à retenir.

La baisse significative des émissions en 2020 liée à la fermeture de nombreux équipements municipaux correspond peu ou prou aux objectifs que nous devons atteindre. Il est clair que la forte diminution des émissions correspond aux effets des contraintes sanitaires. Quoi qu'il en soit, nous savons que nous ne devons pas baisser nos efforts, bien au contraire.

Vous l'avez bien dit, ces indicateurs étaient très tournés vers le climat et l'organisation ville de Lorient. Ils le seront maintenant un peu moins, plus ouverts sur le territoire, avec un fort accent sur les mobilités. Nous espérons qu'ils permettront de mieux représenter l'empreinte carbone de la municipalité, des Lorientaises et Lorientais, et ainsi de réfléchir à des actions à mettre en place pour les faire aller dans le bon sens.

**La prochaine étape, parce que nous aimons être constructifs mais aussi exigeants, c'est tout d'abord de s'intéresser aux aspects sociaux du développement durable, c'est le revers du mode de sélection choisi. L'indicateur taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté par exemple n'est pas présent, il nous faut réfléchir à plus d'indicateurs tournés vers les personnes vulnérables, les familles isolées, ou nos aînés notamment, sinon nous n'aurons pas vraiment un rapport développement durable.**

Maintenant que le constat se met en place, que les indicateurs sont posés, nous vous proposons un nouveau défi pour la nouvelle année. **Co-construire, toujours au sein de la commission écologie, des objectifs clairs et ambitieux correspondant aux indicateurs.**

Prêt à relever le défi ?

## 0-4 - Débat d'Orientations Budgétaires 2022

Vote : NC

(Bruno JAOUEN)

Monsieur Le Maire,

Monsieur le 1er adjoint,

Cher.e.s collègues,

Je commencerais par **le contexte national**, et y apporterais **au nom de notre groupe d'opposition quelques nuances sur l'analyse que vous présentez.**

**Sur la croissance annoncée, certes elle sera forte pour 2021**, + 6,8% selon les dernières prévisions de l'Insee. En effet, comme après chaque période de restrictions depuis le début de la crise sanitaire, on observe un fort rebond de l'activité à travers la demande intérieure, et en particulier au moment de la reprise d'activités des secteurs fermés par les contraintes sanitaires. Les secteurs hôtellerie-restauration en sont la preuve la plus évidente puisqu'ils contribuent à la moitié de cette hausse du PIB sur le 3<sup>e</sup> trimestre 2021.

**Mais ces informations d'une croissance exceptionnelle en 2021 sont à nuancer car le pic de reprise semble être passé, et de nombreux experts s'attendent à un net ralentissement lors de ce 4<sup>e</sup> trimestre et qui pourrait se prolonger sur 2022.** On constate déjà dans certains secteurs un ralentissement du en particulier aux difficultés d'approvisionnement en matières premières, du transport maritime mondial ralenti depuis le début de la crise sanitaire. Enfin, la 5<sup>e</sup> vague de l'épidémie va nécessairement avoir comme conséquence un ralentissement de l'activité, on en voit les premiers signes sur le monde de l'événementiel en cette fin d'année.

**Autre dégradation constatée, l'augmentation des prix tant en Europe qu'aux Etats-Unis.** En effet le passage de 2021 à 2022 sera marqué par une inflation à 2,7% en France ce qui ne manquera pas d'impacter les budgets des ménages et des entreprises. A l'exemple du secteur du papier qui a vu le coût de sa matière première augmenter dans des proportions qui inquiète le secteur de l'édition ou de la presse.

De plus **le constat d'un endettement très élevé, à la fois privé (entreprises et ménages) comme public ne sera pas sans conséquence sur l'état du pays.** Il faudra « des efforts importants » pour « stabiliser » la dette publique. Nul doute que ces questions seront au cœur de du débat des prochaines présidentielles.

**Mais venons-en au rapport d'orientations budgétaires de votre majorité pour 2022.**

Certes **les principales dispositions de la loi de finance 2022 ne sont pas défavorables pour les finances locales.** La DGF ne diminue pas, DSU et DSIL sont globalement maintenues. Il vrai que la majorité présidentielle a peu intérêt à se fâcher avec les collectivités locales dans la période.

**Par ailleurs, les ressources propres de la collectivité ne diminuent pas**, je pense en particulier aux recettes de la DMTO, mais aussi finalement l'impôt perçu par la Taxe foncière puisque les bases devraient augmenter de 2,5% selon la tendance actuelle, en effet par l'indice des prix à la consommation qui impacte directement le coefficient des bases d'actualisation. **Certes, vous allez me dire que votre majorité n'augmente pas les impôts mais ils vont augmenter mécaniquement pour ceux et celles de nos concitoyens et concitoyennes qui y sont soumis.** D'ailleurs quand vous étiez sur les bancs de l'opposition vous appeliez à corriger ces effets de l'évolution des bases par des diminutions d'impôts pourquoi ne mettez-vous en pas en place ce que vous réclamiez auparavant ?

Vous évoquez aussi dans votre rapport d'orientation budgétaire le dispositif d'encadrement des dépenses locales, dit « contrat de Cahors » qui est toujours suspendu, et je crois comprendre qu'il vous invite toujours à la prudence quant à l'augmentation de la section de fonctionnement. **Nous serons attentifs sur ce point à ce que la contrainte forte que vous avez sur les dépenses de fonctionnement, conséquence en particulier des augmentations fortes sur le budget sécurité, ne se fasse pas au détriment des politiques sociales dont nous disons depuis plusieurs mois qu'elles ne sont pas à la hauteur des besoins de notre population.** Damien Girard après moi y reviendra et en démontrera les effets.

Pour continuer vous avez l'ambition de porter l'investissement de la ville à 18 millions d'euros par an à compter de 2022, ambition louable, encore faut-il avoir des projets dont nous n'arrivons pas à deviner à ce jour les contours. Pas d'augmentations d'impôts, donc acte, mais augmentation de l'emprunt et donc de la dette que vous nous annoncer comme devant être limitée, nous le partageons. **Mais vous nous annoncer des économies sur le budget de fonctionnement de la ville pour y arriver, comment y arriver sans dégrader l'offre de service public ? Nous nous y opposerons.**

Vous évoquez aussi la captation des financements du plan de relance, mais nous savons déjà que le taux d'exécution des dépenses n'atteint seulement que la moitié des crédits ouverts, enfin le rapport du sénateur Husson souligne que le Gouvernement semble avoir utilisé le plan de relance pour regrouper un ensemble de dépenses, anciennes ou nouvelles, qui relèveraient davantage des missions traditionnelles du budget de l'Etat. Les financements du plan de relance vont peut-être être moins abondant que prévus.

**Enfin, des recettes qui se maintiennent, des financements extérieurs qui ne seront sans doute pas à la hauteur des attentes, c'est donc sur l'emprunt et le taux d'endettement que nos regards se porteront d'une manière attentive en 2022 et aussi sur les économies que vous souhaitez engager sur la section de fonctionnement.**

Je terminerai par **les charges de centralité** que vous évoquez dans le rapport d'orientations budgétaires. Elles pèsent de fait sur les finances communales. Mais vous en parlez, tournez autour sans vraiment y apporter une direction. **Allez-vous engager le débat avec le président de Lorient Agglomération et les maires des communes sur les sujets : du stade Yves Allainmat, de l'ESAAB et du Festival Interceltique de Lorient ou allez-vous faire d'autres choix ? Si oui sous quels délais et sous quelles formes ?**

Il est évident que ce chantier doit être ouvert et traité avec les Maires de l'agglomération. **Mais permettez-moi de m'interroger : Est-ce que le climat actuel permet de le mener dans la sérénité ?** C'est une vraie question à l'heure où vous écrivez que le projet de territoire est fondé sur un diagnostic partagé ou encore qu'il existe un pacte financier et fiscal, alors qu'en réalité ni diagnostic territorial, ni pacte financier et fiscal et encore moins un débat de fond sur la Dotation de Solidarité Intercommunale n'a été mené et fait l'objet d'un consensus au sein du conseil communautaire.

**Aussi, concernant les charges de centralité, une petite piste pour nos amis maires qui nous regardent, j'ai vérifié combien de fois était utilisé certains mots pour juger de l'importance que vous accordiez à tel service public ou équipement : Le Stade est évoqué 12 fois, le grand Théâtre ou le FIL : 3 fois, l'ESAAB : 2 fois. Ça en dit long sur vos priorités ! Et si nous partageons l'orientation que le stade soit à terme un équipement communautaire et qu'il doit y être fait des travaux, nous pensons qu'il faut faire preuve de retenue, faire un projet pragmatique et finançable, les priorités sont ailleurs.**

En vous remerciant de votre écoute, je laisse la parole à mon collègue Damien Girard.

## (Damien GIRARD)

Monsieur le Maire,  
Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Chers collègues,

Après que Bruno Jaouen vous ait signifié ce que nous pensions du cadre national, de l'implication sur le budget de la ville et des pistes de réflexions issues de l'audit réalisé, **je vais pour ma part m'intéresser aux priorités que vous avez détaillé dans ce document.**

De l'audit de début de mandat, vous tirez **des pistes de réflexions** qui sont parfois intéressantes et à creuser. Mais celles-ci **dissimulent assez mal la vision libérale que vous avez du fonctionnement d'une collectivité, à savoir l'externalisation des services publics comme variable d'ajustement...** ce qui peut aussi parfois amener à externaliser les économies, vous en donnez l'exemple à peine caché avec l'éclairage public. Externaliser, c'est aussi se séparer de compétences, d'expertises, c'est diminuer le service public. Il faudra y réfléchir à deux fois et imaginer les conséquences à long terme.

### **Votre priorité n°1 comme l'année passée, c'est l'attractivité du territoire.**

Les prix de l'immobiliser s'envolent, les jeunes ne trouvent pas à se loger et parfois en abandonnent leurs études ou leur souhait d'installation dans notre ville, tout comme certains salariés qui se retrouvent à faire 40 km matin et soir pour se loger dans les terres... mais votre ambition, c'est que le territoire soit plus attractif, n'est-ce pas.

Nous pensons qu'au vu de l'attractivité que génère le Sud-Bretagne et Lorient l'ambition première serait d'en faire une **ville plus hospitalière** : afin de la rendre accessible au plus grand nombre, permettant l'inclusion de toutes et tous, votre projet manque singulièrement de souffle en la matière.

Derrière le titre à rallonges : **« L'attractivité, l'action économique, la dynamique commerciale, l'emploi et les grands projets urbains »** ... et bien, à peine une page ! On nous parle de l'Action Cœur de Ville (engagée autrefois), d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, de jumelage... derrière le titre **pas grand-chose** ...

Alors oui, nous aurions aimé voir dans ce chapitre un tour d'horizons des outils dédiés à l'emploi et la formation des actifs de demain, alors que centre de formations des apprentis, Ecole Supérieur d'Art, actions pour l'intégration des jeunes sur le territoire n'apparaissent qu'au chapitre des sujets à remettre entre les mains de l'intercommunalité...

### **Alors vous fixez une seconde ambition : La « fameuse » ville de demain**

La ville de demain d'abord à la lecture nous fait penser à la ville d'hier tant on y sent la nostalgie du Lorient à 75 000 habitants. Pourtant, il n'est bien sûr pas imaginable, ni souhaitable que l'on puisse abriter autant d'habitants dorénavant. Le nombre d'habitants par foyer s'est réduit, les habitudes ont changés, la sociologie aussi.

**Alors, je vous vois prôner la croissance via une multiplication par 2 de la production de logements.** Dans ce chapitre, vous vous félicitez d'ores et déjà de l'augmentation de production de logements (320 en 2020 et 486 en 2021) en vous attribuant ces bons résultats. Or, vous le savez, bon nombre de ces autorisations et mises en chantiers sont issues de projets de long terme, à l'instar du site du Bodélio. **Je ne suis pas là pour défendre l'ancienne majorité mais vous ne pouvez pas les accabler sur les mauvaises décisions et vous attribuez les mérites de leurs actions... un peu de cohérence.**

Vous mettez en avant le potentiel futur **Office Foncier Solidaire** comme outil permettant de lutter contre l'inflation des prix de l'immobilier. C'est un outil intéressant mais il est **tout sauf LA seule solution**. D'abord, parce que pour avoir tout son effet sur les prix de sortie, il doit se baser sur une politique foncière volontariste de réserves et de participations à la charge foncière, etc... **Politique que nous vous réclamons à l'échelon intercommunal sans réponse concrète.**

Pour permettre à toutes et tous de pouvoir se loger, il faut des actions coordonnées permettant de faciliter les « parcours résidentiels » -> Location social à loyer très abordable, accession sociale à la propriété... **Or l'une des premières décisions que votre majorité a voté en termes de logement à l'Agglomération est la division par 2 de l'objectif des petits logements sociaux à loyers les plus faibles,** quand ce dispositif était le fruit d'une étude pilote régionale témoignant de l'urgence de mettre en adéquation les loyers avec les capacités financières des ménages.

Vous faites état de 3 opérations différentes permettant à terme la création de 400 logements étudiants, ce sont des bonnes nouvelles, encore faut-il qu'ils puissent être accessibles au plus grand nombre, aujourd'hui rien ne l'indique. **Nous serons attentifs à cela, d'autant plus que permettez-nous de vous indiquer que les jeunes ne se résument pas aux étudiants, loin sans faut.** Nous vous avons suggéré en la matière lors du dernier conseil municipal des solutions concrètes à commencer par la pérennisation et la négociation de nouvelles places avec l'Etat pour les résidences jeunes de la Ville.

## **Après la ville de la croissance immobilière... vous nous annoncez une autre priorité : Une ville engagée dans la transition écologique**

**Une ville écologique, c'est d'abord une ville où l'on travaille activement à réduire les émissions de gaz à effet de serre.** L'un des outils de mobilité en zone urbaine est le vélo et les modes actifs en général. Or, dans votre document, la place de ces modes semble avoir disparu :

- **Pas de réseau cyclable déployé,**
- Même pas un axe ciblé au-delà de l'avenue de la Marne déjà en travaux,
- Un financement prévu de 140 000 € par an au schéma cyclable... quand nous avons prévu d'engager un budget 15 fois supérieur chaque année pour faire un Réseau Express Vélo modifiant profondément les mobilités intramuros.

**Concernant les réseaux de chaleur bois, la SPL est un grand atout du territoire et l'ambition initiale est toujours là voire amplifiée.** Nous ne pouvons que nous en féliciter. Mais comme vous le soulignez la pérennité de cette filière doit être assurée. **Il manque à notre sens un inventaire précis des boisements à l'échelle de l'Agglomération et une structuration de la filière bois.** C'est un chantier que l'agglomération doit mettre en œuvre pour une gestion durable de la ressource.

**Concernant l'éco-construction : vous mettez en avant une réalisation très sympathique et assez remarquable.** Mais sans faire affront aux boulistes de Lanveur, un local associatif fait en paille et ossature bois c'est un peu léger pour dire que la ville est pleinement engagée sur la question de l'usage des éco-matériaux.

**Nous avons une université experte des matériaux biosourcés, nous devrions soutenir et faire émerger une filière qui permettrait de créer richesse et emplois locaux et aussi d'être moins dépendant des fluctuations des prix des matériaux...** Malheureusement sur tous les chantiers lorientais ou presque, ce sont les traditionnelles laines de roches et autres polystyrènes qui sont utilisés par manque de politiques publiques soutenant spécifiquement ces matériaux. **Il s'agit pourtant là d'un véritable appui à une dynamique d'emplois non délocalisables.**

### **Concernant une ville pour la jeunesse : le traitement est clairement en demi-teinte.**

- Le Plan d'équipement numérique des écoles semble intéressant, même si les formulations du DOB rendent impossible l'identification de ce qui relève de l'effort de la ville ou du subventionnement.
- **Aucune indication par contre sur le plan de financement consacré dans les années à venir à la rénovation des écoles et leur entretien.**
- **Restauration Scolaire : on se contente de l'acquis pas de nouvelles ambitions, c'est très décevant.**

### **Nous arrivons alors au chapitre « Une ville pour Tous »**

Dans ce point, **vous commencez par nous expliquer qu'au nom d'une nouvelle ambition pour le CCAS, c'est la fin du service d'aide à domicile et de la résidence autonomie de Kergestenen.**

Comme je l'avais évoqué en réaction lors du dernier conseil municipal, **il faut dissocier les problématiques.**

Concernant l'aide à domicile, a priori, les bénéficiaires trouveront des structures capables de répondre à leurs besoins à des tarifs proches de ce qui existaient avant. Cela semble être une décision raisonnable.

**Concernant la résidence autonomie de Kergestenen, nous avons appris que le Conseil de Vie Sociale n'a pas été consulté, ni associé à la décision ce qui est très problématique voire illégal et met encore en exergue votre incapacité à la concertation.**

Par ailleurs, **cette décision va générer une perte d'une soixantaine de places de logements-hébergements pour les seniors du territoire.** Car si l'engagement de la mairie est de trouver un point de chute pour chacun des résidents actuels, **ce sont autant de places qui ne sont plus disponibles pour les autres personnes âgées de la ville.** Il est bon de rappeler ici que :

- Le département du Morbihan est notablement sous doté en place,
- Concernant les EHPAD - structure pour les plus dépendants - le pays de Lorient est très déficitaire,
- Par ailleurs, les projections démographiques tablent sur un passage de 30 à près de 40% de plus de 60 ans d'ici à 20 ans dans le Morbihan.

**Aussi, cette disparition de places est, dans ces conditions, dramatiques.**

Par ailleurs, **vous avez omis d'expliquer une autre conséquence de votre décision.** Le conseil départemental va voter un crédit de 100 000 € pour expérimenter une aide sociale à destination des résidence autonomies. **Trois résidences étaient ciblées dans le Morbihan, dont Kergestenen, au titre du manque de places critiques sur le Pays de Lorient. Ainsi, votre décision a pour conséquence que cette expérimentation ne s'appliquera au Pays de Lorient qui est le territoire le plus déficitaire du Morbihan en la matière.**

**Nous pensons que la ville de Lorient doit s'engager à reconstruire un EPHA avant de fermer Kergestenen ou à réhabiliter la résidence de façon à ce qu'à terme l'offre public de places à tarifs accessibles soit le même sur le territoire.**

Au final concernant le CCAS, nous pensons également qu'il est intéressant qu'un nouveau projet soit défini mais **pourquoi absolument à moyen constant, quand d'autres postes budgétaires explosent. Je pense à la sécurité, j'y reviendrais.** Mercredi dans les journaux, le Secours Populaire de Lorient parlait de précarité grandissante, d'étudiants vivant avec 1 €/jour et de familles désemparés... Vous aviez promis 500 000 € pour le CCAS pendant la campagne électorale qui se sont transformés au final en 140 000 €. Un nouveau projet, oui, mais avec des moyens supplémentaires.

Là, vous avez décidé de déshabiller Pierre pour habiller Paul.

### **Nous passons alors au chapitre : Une ville construite avec ses habitants :**

Le budget participatif est à mettre à votre crédit. Il manquait à ce territoire, vous aviez évoqué une montée en puissance en cours de mandat, la deuxième année voit le budget reconduit à l'identique. **Budget, il faut le noter, qui est par habitant la moitié du budget moyen en France appliqué par les villes qui le pratiquent.** Nous avons prévu au sein de Lorient en Commun d'arriver à 10 €/habitant avant la fin du mandat soit le double de celui que vous avez mis en place.

### **Et enfin, nous arrivons à votre fer de lance : La sécurité du quotidien**

**Il s'agit d'un axe fort de votre mandat vous y assurez visibilité et finances... Les justifications de cette politique par contre ne font qu'évoluer :**

- En Décembre 2020, vous parliez : « **de chiffres-statistiques qui ne sont pas forcément donnés sur la place publique mais qui existent.** Les maires en ont possession et savent ce qu'il en est des différentes évolutions et catégories » Sous entendue, la situation n'est pas bonne ou encore – autre argument : « **Qu'il faut contrer l'évolution de certains trafics** ».
- **Maintenant, cette politique ne répond plus à une hausse de la délinquance...** mieux, on y apprend qu'en réalité même, **elle baisse depuis des années.** Vous justifiez cet effort inédit par le fait qu'elle réponde à une émergence d'une forte attente lors des élections municipales. **Quand on sait que vous avez été élu par 12.9% du corps électoral, clairement, nous n'avons pas la même définition de l'émergence d'une forte attente.** Et clairement, je vous invite pour les années futures à chercher d'autres arguments et surtout d'arrêter d'instrumentaliser la volonté des lorientais et lorientaises.

Ces mêmes lorientais seront intéressés d'apprendre que cet effort inédit :

- Ce sera 290 000 € de moyens humains supplémentaires en 2022,
- C'est 44 000 € d'équipement type gilets pare-balles et caméras piétons,
- C'est 210 000 € de création d'un Centre de Surveillance Urbain,
- C'est 250 000 € en travaux de cablage des caméras vers le CSU,
- **Tout ça au total ce sont 800 000 € supplémentaires au titre de 2022 quand 2021 voyait déjà le même type d'effort supplémentaire.**

**Les parents et grands-parents d'enfants seront intéressés d'apprendre que l'enveloppe prévue pour sécuriser les abords des écoles n'est que de 40 000 €/an. Vous avez un sens des priorités étonnant !**

Les parents attendent des rues scolaires, des abords d'écoles sécurisées où les enfants ne risqueraient pas de se faire renverser. Ce type de sécurité ne semble pas faire partie de votre schéma de pensée.



## Dernier point : la place du sport, mais quel sport ?

On l'a compris le stade est au centre de toute les attentions. **Mais qu'en est-il des pratiques amateurs du sport loisir, du sport bien être ?**

- Quelques aménagements ou travaux nécessaires pour le stade de Kervenanec ou pour les terrains de tennis de Svob pour 800 000 €, c'était nécessaire.
- 150 000 € pour la création d'un padel, est-ce la priorité ? Quand le skate park n'est toujours qu'au stade de simple réflexion, sans budget fléché cette année alors qu'à chaque manifestation organisée autour du skate et/ou trottinettes, ce sont des centaines de jeunes qui sont présents...

**Et face à cela, concernant la culture calme plat ! pas de grand projet annoncé**

**Ah si, c'est en lisant les journaux que nous apprenons que demain vous allez annoncer votre décision concernant le Musée de la Cie des Indes.** Cela aurait été évoqué en commission la semaine dernière alors que ce n'était pas à l'ordre du jour... nous étions absents...don't act... Nous retiendrons que là aussi, **les promesses d'échanges, de mise à disposition des études réalisées seront restées lettres mortes.**

On pense aux grands absents : Grand Théâtre, offres culturelles, implications des artistes dans les écoles et les espaces publics, accès à la culture pour tous ...

## En conclusion

Après lecture attentive de document, **nous vous félicitons pour votre plume, qui a su cette année maquiller ce support du Débat d'Orientations Budgétaires.** Tout y est « au cœur » et de manière « ambitieuse ». Tellement systématiquement, que **cela témoigne que d'une volonté celle de cacher qu'en réalité, vous avez 2 priorités et 2 seuls : l'attractivité et la sécurité.**

**Car si l'attractivité de Lorient s'achète à coups de millions, il est indécent d'y confronter les moyens que vous allouez à la ville de Lorient comme espace de vie :** logement, mobilité, environnement, action sociale qui sont les grands perdants de votre opération de communication.

A l'instar d'Emmanuel Macron au niveau de l'Etat, **vous mettez en place des politiques publiques principalement en direction de ceux qui en ont le moins besoin,** sourd à l'écoute des besoins du quotidien de celles et ceux pour qui leur seul patrimoine est le service public.

**Jeunes, jeunes actifs, séniors, précaires, associations, bénévoles, ce sont les invisibles de votre projet, développant une ville à deux vitesses.** Celles d'une activité tertiaire-spectacle aux moyens démultipliés, face aux aidants du quotidien qui font notre ville aujourd'hui. Alors oui, nos habitants auront peut-être à la fin de votre mandat un magnifique stade, des boulevards propres et fraîchement plantés avec des stationnements gênants bien gérés... mais passé la fête, passé les paillettes, ne se rendront-ils pas compte que cela pèse sur leur quotidien, quand ils seront bloqués dans des bouchons, verront leurs factures d'énergie exploser et ne trouveront pas de logements accessibles et de quoi loger leurs séniors quand ils se fragilisent... **Le maquillage peut faire illusion sur un document de marketing territorial mais, au quotidien, il ne dissimulera rien.**



## 5-1 - Convention avec l'Association Compagnons Bâisseurs de Bretagne pour la réalisation des petites réparations au domicile des personnes âgées et/ou handicapées via le BricoBus

(Florence GOURLAY)

### Vote : Abstention

Monsieur le maire, chers collègues,

L'action des compagnons bâtisseurs est menée depuis plusieurs années sur notre territoire communal et contribue, ainsi que l'action de plusieurs associations impliquées, à **répondre à l'enjeu majeur du maintien dans le logement des plus précaires.**

Aujourd'hui, **sans hausse de la subvention à cette association, vous nous dites redéfinir leurs champs d'intervention...** Dorénavant, les interventions à domicile seront particulièrement fléchées vers les seniors pour lesquels, mener des travaux s'avèrent particulièrement complexes. **Le public seniors est un public qui mérite toute notre attention.** Son parcours de vie à travers le maintien dans le logement est essentiel... **Mais à l'heure où vous avez accéléré brutalement la fermeture du foyer de Kergestenen, sans concertation, privant la ville d'une réponse adaptée à une étape du vieillissement de nos concitoyens, cela interroge ! 12 000€ (puisque 6000€ pour les actions collectives des quartiers prioritaires) pour intervenir sur 25 journées auprès des seniors ayant des besoins de rénovation... quand le courage politique n'est pas au rendez-vous pour assurer la pérennité d'un équipement public au prix journalier volontairement accessible. Permettez-nous de trouver cela incohérent, voire déplacé vis-à-vis des bénévoles des compagnons bâtisseurs, et surtout pas à la hauteur de l'enjeu de l'accompagnement au vieillissement dans notre Ville...**

Qui plus est, l'action des compagnons bâtisseurs a pour vocation de faire mesurer aux locataires l'importance de l'entretien de leur logement mais aussi de **redonner de l'espoir et de la dignité quand un logement s'avère proche de l'indignité...** Alors leur précieuse action ne pourrait-elle pas être davantage complétée et étendue, **plutôt que réorientée ?** En effet, il nous semble qu'elle résonne singulièrement dans le contexte du renouvellement urbain en cours, notamment à Bois du château.

Plusieurs familles vont être ou sont déjà en attente d'un relogement. La convention évoque des actions collectives... Mais **objectivement, est-ce sérieux de programmer de telles animations alors que le retard et l'absence de visibilité sur le devenir des immeubles et donc des logements pèsent sur le quotidien des locataires des quartiers prioritaires de la ville ?** En effet, leur logement ne cesse de se dégrader. Des problèmes d'humidité, de moisissures ont notamment été mentionnés. Ne serait-il pas nécessaire de permettre à ces habitants de bénéficier de manière accrue de l'aide personnalisée des compagnons bâtisseurs pour améliorer un minimum leur logement en attendant un relogement ?

**A notre sens, cela relève d'un enjeu de salubrité public et donc de notre responsabilité à tous.**

**Au vu de ces éléments, nous nous abstiendrons.**

Je vous remercie

## 6-1 - Ouverture exceptionnelle des commerces le dimanche - Année 2022

(Damien GIRARD)

### Vote : CONTRE

Monsieur le Maire, Chers collègues

**Il nous est demandé de permettre l'ouverture des commerces pour 5 dimanches en 2022.**

Afin de pouvoir se positionner, **il faudrait pouvoir savoir si ces ouvertures correspondent à une demande majoritaire des commerçants.** Car nous ne sommes évidemment pas opposés aux ouvertures des dimanches dans la mesure où il y eu une concertation auprès de tous les commerçants. **Or d'après nos information, l'enquête n'a été réalisé qu'après d'une « poignée » de ceux-ci,** Monsieur Le Brusq lui-même en commission signifiant que seul 60 réponses avaient été produites. Nous confirmez-vous ces éléments ?

Si oui, quelle légitimité à votre décision ? Ne faudrait-il pas alors, refaire cette enquête pour que l'ensemble des commerçants puissent répondre ?

**Ou faut-il comprendre que votre proposition vise à répondre à quelques grandes enseignes, qui imposent leurs décisions contraires aux intérêts des petits commerçants et indépendants qui sont la majorité de l'écosystème lorientais.**

**Nous pensons que les ouvertures le dimanche doivent rester exceptionnel** car ces jours travaillés pour un ensemble de salariés ou commerçants sont plus ou moins subies et participent à **un épuisement professionnel, un délitement des liens familiaux et amicaux.** Il s'agit donc de trouver un équilibre entre le besoin économique, l'animation de la ville et les vies personnelles.

**Vous proposez pour 2022, 5 dimanches dont 4 dimanches à suivre sans repos au moment des fêtes.** Pour les indépendants, sans salariés c'est soit ne pas ouvrir et se faire concurrencer par des enseignes plus grosses, soit ouvrir et adieu repos et vie de famille. Pour les salariés, c'est une pression forte pour travailler car le choix reste assez théorique quand sa présence au vu du nombre de salariés conditionne l'ouverture ou la fermeture du magasin.

**Nous pensons que 4 dimanches sont largement suffisants et que l'ouverture pour le Black Friday est probablement la date à supprimer.**

En réponse, j'imagine, que vous nous indiquerez qu'il s'agit de lutter contre la vente en ligne et permettre une relocalisation de l'activité. Nous partageons ces préoccupations mais nous ne pensons pas qu'il s'agisse des mêmes réflexes d'achat et que l'ouverture le dimanche n'empêche pas l'achat en ligne la veille ou le soir même. En tout cas, si vous avez des études ou éléments tangibles sur la question qui tendrait à prouver l'inverse, nous sommes intéressés.

**C'est aussi l'occasion de demander les chiffres de la plateforme numérique que vous aviez mis en place à votre arrivée et sur lequel vous aviez beaucoup communiqué. Que devient la plateforme Lorient e-shop ? Quel volume d'achats chaque mois ? Quel coût engagé pour sa mise en place ? Quel avenir à cette plateforme ?**

**Au vu de ces éléments et sans relance de l'étude auprès de l'ensemble des commerçants nous voterons contre**  
**!**